



PROJET COLLECTIF

Accompagnement des travailleurs en situation de handicap vers le milieu ordinaire

Inter ESAT

Proposition à retourner [au plus tard le 6 juin](#)
UNIFAF/ Délégation Régionale Ile-de-France

A l'attention de :
Héloïse Nicolle – Chargée de projet ingénierie
40, rue Gabriel Crié – CS 70001 – 92247 MALAKOFF CEDEX

☎ : 01 46 00 41 86 - 06 04 77 97 51
e-mail : heloise.nicolle@unifaf.fr

Audition prévue le 26 juin après midi
Réunion de cadrage prévue le 3 juillet matin



CONTEXTE

I - UNIFAF

Unifaf est OPCO agréé de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif.

Créé en 1972 par les partenaires sociaux, Unifaf est géré par un Conseil d'administration paritaire. Il est actuellement composé de l'Unifed qui fédère cinq organisations d'employeurs (CRF, FEGAPEI, FEHAP, FNCLCC, SYNEAS) et de six organisations syndicales de salariés (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, CGT-FO, SUD).

Les adhérents sont des associations, fondations sans but lucratif, gestionnaires d'établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux (exemples : hôpitaux, centres de rééducation fonctionnelle, maisons de retraite pour personnes âgées dépendantes, instituts médico-pédagogiques, foyers d'hébergement pour adultes handicapés, établissements et services d'aide par le travail, maisons d'enfants à caractère social, etc...).

En 2014, Unifaf Ile de France compte 4 149 établissements adhérents soit 143 000 salariés couverts.

Dans le cadre de son offre de service, Unifaf propose à ses adhérents de les conseiller sur le montage de projets de formations collectives. Cet appel à propositions s'inscrit dans cette démarche.

2 – Le contexte

Les associations :

Esat Jean Pierrat – Delos Apei 78

Esat Aigrefoin – Communauté de l'Arche d'Aigrefoin

Esat Pleyel et Esat Marville – Pole 93 de l'association La Résidence Sociale

La problématique :

Les orientations de personnes travaillant en ESAT vers l'emploi en milieu ordinaire restent quantitativement peu nombreuses. Les ESAT vus comme institutions de transition sont en difficulté pour exercer pleinement ce rôle. En effet la fluidité de parcours entre milieu protégé et milieu ordinaire est faible. Les départs vers le milieu ordinaire représentent annuellement environ 1 à 2 % du nombre de travailleurs handicapés en ESAT¹. Cela malgré la loi de 2005, qui encourage le développement de la formation professionnelle des travailleurs en ESAT et qui tend à favoriser les connexions entre le milieu protégé et le milieu ordinaire.

¹ Etude 2017 du CAC Formations- ORes



Ce passage entre ces deux milieux nécessite un véritable accompagnement du travailleur. L'idée de quitter l'ESAT, l'encadrement et le confort d'un accueil permanent peut engendrer de véritables résistances. A cela s'ajoute très fréquemment une pression de la part des parents et des moniteurs d'atelier. Il est intéressant d'accompagner également les personnes qui réintègrent de nouveau l'ESAT après un temps en milieu ordinaire pour limiter le sentiment d'échec.

Les travailleurs en situation de handicap ont besoin de se préparer et de s'outiller afin de leur permettre d'appréhender et de s'insérer dans les meilleures conditions au sein du milieu ordinaire.

ARCHITECTURE ET OBJECTIFS DE FORMATION

Objectif général :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront préparés et outillés afin de leur permettre d'appréhender et de s'insérer au mieux dans le milieu ordinaire.

Objectifs opérationnels

- Démystifier l'entreprise en milieu ordinaire
- Appréhender les différences entre les deux milieux
- Identifier, valoriser et faire savoir ses compétences
 - o Concevoir un curriculum vitae
 - o Formuler une lettre de motivation
 - o Apprendre à se présenter
 - o Réaliser une simulation d'entretien
 - o Développer une posture professionnelle en milieu ordinaire
- Se préparer aux visites d'entreprises
- Préparer les éventuels retours en ESAT (Sentiment d'échec, de retour en arrière...)
- Identifier les dispositifs d'insertion ainsi que les personnes ressources

PUBLIC VISE

Les travailleurs en situation de handicap en ESAT.

ORGANISATION DE LA FORMATION

1. CONDITIONS DE DEROULEMENT :

L'organisme de formation s'engage à :

- Travailler de manière collaborative avec Unifaf et les associations sur ce projet, et adapter les contenus et méthodes aux réalités professionnelles des stagiaires
- Désigner un responsable pédagogique
- Animer les sessions de formation



- Envoyer à Unifaf et à l'association les supports de formation remis aux stagiaires au moins 15 jours avant le démarrage de l'action
- Préciser les fondements théoriques sur lesquels il s'appuiera
- Faire des recommandations sur :
 - ✓ l'implication de l'encadrement (séminaire de lancement, intégration sur certains temps de la formation, restitution...)
 - ✓ les modalités de collaboration, suivi et restitution avec les associations et Unifaf.
- Organiser le suivi administratif (envoi des convocations, évaluation à chaud et à froid...) et logistique de la formation (location de salle et organisation des repas, si nécessaire).

Par ailleurs, les délégations d'UNIFAF ou d'autres établissements adhérents à UNIFAF pourront reprendre à leur compte ces actions de formation aux mêmes conditions financières jusqu'en 2020.

- **Modalités pédagogiques**

Une attention particulière sera portée sur la capacité de l'organisme de formation à intégrer une approche multimodale dans ses dispositifs pédagogiques. Cette demande correspond à la volonté d'Unifaf de penser la formation différemment en s'appuyant notamment sur les enseignements des neurosciences et leur impact sur nos méthodes d'apprentissage.

Quelques exemples de moyens qui pourront être proposés :

- ✓ Partie de la formation réalisée à distance : webinaires, classes virtuelles,
- ✓ Modèle participatif style « forum », plate-forme collaborative, classe inversée,
- ✓ Padlet, sondage ou quizz, nuages de mot, mind mapping, missions et gamification,
- ✓ Utilisation de capsules vidéo,
- ✓ Séquences de micro learning.

Toute suggestion sera la bienvenue.

La formation devra être la plus pragmatique et interactive possible afin de favoriser le transfert en situation de travail. Elle alternera entre apports théoriques et exercices d'analyse de situations.

La formation devra comporter :

- Des apports de contenus théoriques et méthodologiques
- Des temps d'échanges de pratiques, de co développement ou d'apprentissage par les pairs
- Des outils concrets et opérationnels : des grilles de lecture et d'analyse afin de mieux comprendre les situations rencontrées
- Des temps d'évaluation formative

Par ailleurs, nous encourageons des temps de formation animé par des formateurs pairs.

- **Profil des intervenants**

Les intervenants proposés devront posséder

- Une bonne connaissance du secteur et de ses établissements
- Une expérience conséquente en animation pédagogique et en dynamique de groupe
- Expertise sur la thématique abordée

L'organisme de formation pourra faire intervenir un pair formation.

2. DUREE :

3 à 4 jours incluant une visite en groupe chez un partenaire si les conditions le permettent.

3. CALENDRIER ET RYTHME

La formation se déroulera début second semestre

4. NOMBRE DE GROUPE :

4 à 5 groupes de 12 personnes maximum

5. LIEU DE LA FORMATION

Ile de France, lieux à définir.

EVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

L'organisme de formation proposera les niveaux d'évaluation suivants afin de faire remonter le retour des stagiaires :

- **Une évaluation formative** à l'initiative du formateur, dont l'objectif est de vérifier individuellement que les objectifs pédagogiques ont été atteints, ce qui se traduit par **la remise d'une attestation de compétences** répondant aux exigences de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.
- **Un bilan oral** lors de la dernière journée de formation et en présence des participants, des formateurs et d'un représentant d'Unifaf Ile de France. Ce bilan a pour objet d'évaluer la pertinence du dispositif de formation, le degré de satisfaction des stagiaires et les éventuelles améliorations à apporter dans la perspective d'une reconduction.
- **Un questionnaire de satisfaction** écrit, distribué à chaque participant, qui doit être impérativement récupéré avant la fin de la formation et transmis à UNIFAF Ile de France.
- **Un rapport d'évaluation**, rédigé par le prestataire, analysant les conditions de la mise en œuvre de l'action, notamment au regard des aspects suivants :
 - modalités pédagogiques (pertinence du contenu, du rythme, des choix pédagogiques)
 - évaluation des effets produits par l'action (atteinte des objectifs pédagogiques, autres effets);
 - évaluation des acquis
 - préconisations d'amélioration et autres besoins de formation repérés
- **L'évaluation de l'ensemble du dispositif à 6 mois** visant à :
 - Mesurer l'évolution des pratiques suite à la formation
 - Evaluer la pertinence du référentiel au regard des pratiques remontées par les professionnels

Le rapport sera constitué en 8 parties :

1. Nombre de stagiaires/ nombre de groupes
2. Objectifs de formation,
3. Les moyens et méthodes pédagogiques proposés en précisant les adaptations effectuées en cours de mise en œuvre,
4. Déroulement/séquençement de la session de formation,
5. Adhésion des stagiaires à la formation et à la démarche proposée,



6. Synthèse de toutes les évaluations « à chaud » et verbatim,
7. Effets de la formation,
8. Pistes d'amélioration et suggestions.

CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection des candidatures s'apprécieront dans l'ordre suivant :

- 1. Qualité de la proposition de formation**
 - Adéquation entre les objectifs du cahier des charges et les contenus proposés
 - Originalité et pertinence de l'organisation pédagogique (contenus, méthodes)
 - Pertinence des supports pédagogiques
 - Pertinence des modalités de suivi et d'évaluation
- 2. Moyens humains mis à disposition de la formation**
 - Expérience et qualification des formateurs pressentis
- 3. Références de l'organisme dans le secteur d'activité ou dans le domaine de l'action**
- 4. Coût de la prestation (prix/jour/groupe)**

DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom du prestataire

--

I. Coordonnées

Interlocuteur référent de la mission : Téléphone : Email : N° de SIRET :	
Interlocuteur administratif : Téléphone : Email :	
Adresse :	
Téléphone :	
Fax :	
Site internet :	

II. Présentation de l'organisme et référence en lien avec la problématique visée.

Nous vous remercions de préciser le nom, la fonction et les coordonnées des personnes contact.

Nous sommes susceptible de prendre contact avec certains d'entre eux.

Présentation des démarches qualité mise en œuvre

Une page maximum

--



III. *Analyse de la demande et proposition d'intervention*

III-A. Décrivez votre compréhension du contexte et de la demande de l'association. Décrire les enjeux et les objectifs de la formation selon vous.

2 pages maximum

III-B. Présentez les consultants mobilisés sur cette intervention et leur expérience en lien avec la demande (Connaissance : secteur, public, thématique)

Joindre les CV des consultants

III-C. Décrivez votre approche pédagogique et méthodologique ainsi que les supports utilisés (supports d'intervention et support stagiaires)

1 extrait des supports sera remis en annexe.

Une page maximum

III-D. Précisez votre déroulé pédagogique

Module	Objectifs	Contenus	Méthodes et supports	Durée

IV - Système d'évaluation. Précisez le système ainsi que les critères d'évaluation proposés.

Une attention toute particulière est accordée à l'évaluation des actions de formation menées. Quelques exemples de supports d'évaluation seront transmis en annexe.

V- Modalités de collaboration avec l'association et Unifaf

VI- Eléments financiers

Coût de la journée d'intervention – (incluant : les supports, les frais de déplacement et l'ingénierie en amont)

TTC

Coût de l'évaluation à froid

TTC



Le dossier complet devra être transmis :

- en support informatique par messagerie à l'adresse suivante : heloise.nicolle@unifaf.fr

Les documents seront présentés sous un format informatique standard : Powerpoint, Word, Acrobat...

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Une audition des prestataires présélectionnés et une réunion de cadrage sont à prévoir.

La date et les horaires vous seront communiqués ultérieurement. La présence d'au moins un des formateurs pressentis sur cette action est indispensable.

Je certifie l'authenticité des informations portées sur la présente proposition d'intervention

Fait le 11 avril 2019 à Malakoff.



Annexe 1 : Fiche synthétique (à renvoyer sous format WORD – 2 pages max)

Référence du prestataire	
Références : Connaissance du secteur, du public et de la thématique	
Qualité des intervenants	
Action proposée	
Titre	
Objectifs	
Public et nombre de stagiaires	
Contenu	
Démarche pédagogique	
Supports	
Evaluation	
Durée, rythme et Coût	
Commentaires ou informations diverses	